



## **Rapport d'activité 2004-2005**

## Message du président

Pour une deuxième année consécutive, j'ai assumé le poste de président du COGESAF. Malgré un financement inadéquat, reconnu d'ailleurs par tous les intervenants du milieu et même du Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, je suis impressionné du travail réalisé par les employés du COGESAF et par l'implication des membres du Conseil exécutif, du Conseil d'administration et du Comité technique.

La présidence du COGESAF me permet d'être actif au ROBVQ (Regroupement des organisations de bassin versant du Québec). Encore cette année, j'ai participé, en tant que premier vice-président, au Conseil d'administration du ROBVQ en plus de participer à plusieurs travaux de divers comités mis en place par le ROBVQ : le comité d'orientation du ROBVQ qui a proposé des modifications aux *Cadre de référence* des OBV (Organismes de bassin versant); le comité sur les prises de position qui a élaboré une *Politique de communication* et enfin le comité de suivi du projet FAQDD (Fonds d'action québécois pour le développement durable) qui a pour objectif de mieux faire connaître la gestion par bassin versant au Québec.

On retrouve dans le *Tableau de bord du plan d'action* du COGESAF, l'ensemble des actions qu'on souhaitait réaliser et l'état d'avancement pour chacune d'elle. Je vous invite à le consulter afin de prendre connaissance ou simplement pour vous remémorer le travail accompli cette année.

Dans le présent message, j'insisterai sur les axes suivants : la rédaction du portrait bassin, l'établissement de partenariats et la recherche d'un financement plus approprié.

Des objectifs ont été atteints pour les deux premiers axes. Quant au troisième, le financement, on ne peut que s'inquiéter pour le développement de l'organisme et surtout pour la poursuite de la réalisation du *Plan directeur de l'eau*.

Le portrait de bassin est présentement en révision finale et il sera disponible sous peu auprès du public. La directrice générale par intérim, Anaïs Trépanier, et la responsable de la rédaction, Julie Grenier, ont su accomplir un travail extraordinaire, avec les membres du Comité technique, pour produire un document de qualité. Ce comité est formé de 26 personnes, représentants régionaux des différents ministères ou d'agences régionales, d'organismes communautaires et de chercheurs universitaires. Permettez-moi de les remercier et de les féliciter pour leur dynamisme et leur compétence. Je voudrais de plus remercier Catherine Frizzle qui a travaillé jusqu'en juin 2004 à la recherche d'informations, à la cartographie et à la rédaction du portrait de bassin, avant de nous quitter pour un congé de maternité. Nous lui souhaitons un bon retour avec nous. Le COGESAF possède maintenant un document pertinent qui présente des données sur l'ensemble des composantes : description du bassin, caractéristiques économiques, climat, topographie, végétation, eaux de surface et souterraines, faune, flore, utilisation du sol et enfin les différents usages avec leurs conséquences sur l'eau. En bref, ce document présente la situation sur la qualité des écosystèmes

du bassin versant de la rivière Saint-François. Les membres du Conseil d'administration ont d'ailleurs pu en prendre connaissance lors d'une présentation et de réagir à son contenu pour en proposer des modifications.

En s'appuyant sur le portrait et avec l'aide du Comité technique, le COGESAF devrait, au cours des mois qui viennent, réaliser le diagnostic du bassin versant. Concrètement, les deux biologistes à l'emploi du COGESAF travailleront à la rédaction de fiches présentant les différentes problématiques. Par la suite, il sera possible de déterminer les enjeux et les orientations à prendre pour le COGESAF. Il faudra d'abord consulter la population qui, nous l'espérons, aura lieu au printemps 2006.

Plusieurs partenariats ont été établis cette année. Des ententes ont été signées avec CHARMES et RAPPEL pour le suivi de la qualité de l'eau et avec le Conseil régional de l'environnement de l'Estrie pour la caractérisation de l'eau souterraine. Le COGESAF collabore avec Enviro-Accès et le Groupe SM à l'élaboration d'un portail interactif sur la qualité de l'eau du bassin versant de la rivière Saint-François et avec la Ville de Sherbrooke et plusieurs autres organismes pour le suivi de la qualité de l'eau de la rivière Magog. Nous avons été consultés dans le projet de Cité des rivières. Nous avons participé à l'élaboration d'un projet de recherche ARUC (Alliance recherche, université et communauté) sur la gouvernance de l'eau. Nous travaillons en étroite collaboration avec l'Observatoire de l'environnement et du développement durable de l'Université de Sherbrooke sur plusieurs sujets relatifs à la recherche. Nous préparons présentement une entente spécifique commune avec les autres OBV du Centre-du-Québec, (COGEBY, COPERNIC et GROBEC) qui sera bientôt présentée à la Conférence régionale des élus du Centre-du-Québec. Le but de ce projet est la réalisation d'actions concrètes pour l'amélioration de la qualité de l'eau et des écosystèmes des cours d'eau du Centre-du-Québec en partenariat avec des organismes régionaux et locaux, dont l'UPA et le MAPAQ. Ce qui prendrait alors la forme de contrats de bassin. De plus, des étudiants du Centre universitaire de formation en environnement de l'Université de Sherbrooke ont signé et réalisé une entente pour une étude sur l'évaluation de contrats de bassin.

On peut donc constater, avec ces partenariats, qu'il y a reconnaissance des rôles du COGESAF par le milieu. Toutefois, ces partenariats devront être consolidés au cours de la prochaine année. Puisque l'existence d'un comité de bassin versant s'inscrit, selon la *Politique nationale de l'eau*, dans le cadre d'une gestion intégrée, on devra travailler à un meilleur arrimage avec tous les intervenants, que ce soit les représentants régionaux des différents ministères, les élus et les inspecteurs municipaux, les usagers et les organismes communautaires. Les éléments inclus dans les ententes de partenariats doivent se concrétiser réellement sur le terrain. Ce qui permettra au COGESAF de remplir ses mandats de gouvernance. L'objectif est de faire reconnaître sa légitimité et sa pertinence pour l'amélioration de la qualité de l'eau et l'accroissement des usages conformes à cette qualité. Le COGESAF est un organisme jeune, mais il doit prendre sa place dans l'intégration souhaitée pour atteindre l'efficacité régionale dans la gestion de l'eau.

Quant au financement, le problème reste présent depuis la fondation de l'organisme. Le COGESAF ne sera pas fonctionnel dans la réalisation du *Plan directeur de l'eau* avec les fonds qu'il reçoit actuellement. Le Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs octroie un

montant annuel de 65 000 \$. Cela, on le sait, est insuffisant. Cette année, le COGESAF a pu réaliser le portrait du bassin avec une subvention additionnelle de 27 048 \$ de la Fondation de la faune et une autre du FAQDD pour une période de 10 semaines. Une nouvelle demande a été envoyée au FAQDD et a été refusée pour cause d'absence de fonds suffisants à cet effet. On ne peut demander des subventions à d'autres organismes, car on prétend, à juste titre, que le COGESAF devrait recevoir des fonds directement du ministère pour remplir des mandats fixés dans la *Politique nationale de l'eau*. On est en accord avec cela. Des représentants du COGESAF ont donc rencontré des députés et le caucus libéral de l'Estrie. Les présidents du COGESAF et du ROBVQ ont rencontré le Ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Thomas J. Mulcair, pour discuter de l'état de la situation. Une demande directe de 30 000\$ supplémentaire a été acheminée par la suite à tous ces représentants politiques. Aucune réponse positive ne nous est parvenue. Il semble que tous attendent la mise en place du *Fond vert*. Quoi qu'il en soit, la prochaine année sera décisive quant à la possibilité pour le COGESAF de continuer la réalisation de ses activités. Cette année, advenant une réponse négative à sa demande, il ne pourra continuer la rédaction du *Plan directeur de l'eau* car il ne pourra garder à son service les employées qui y travaillent. Évidemment, la consultation de la population sera reportée et la crédibilité du COGESAF ne sera pas connue.

En conclusion, le bilan de cette année est tout de même très positif. Il a été rendu possible par le travail assidu des employées. Je remercie Anaïs Trépanier pour avoir, avec professionnalisme, assuré l'intérim de la direction. Ce fut un plaisir de travailler en sa présence et nul doute que ses aptitudes seront appréciées par ses futurs employeurs. Je souhaite un bon retour à Stéphanie Martel, comme directrice, et à Catherine Frizzle, comme chercheuse pour le *Plan directeur de l'eau*. Je réitère mes remerciements à Julie Grenier pour la qualité de son travail relatif au portrait de bassin, de même qu'aux représentants du Comité technique et aux membres du Conseil exécutif et du Conseil d'administration pour leur implication et leur dévouement pour la qualité de l'eau, de l'environnement et du développement durable.



Jean-Paul Raïche  
Président du COGESAF

**TABLEAU DE BORD DU PLAN D'ACTION 2004-2005 DU COGESAF  
(MARS 2005)**

**REPRÉSENTATION**

<b>Actions à réaliser</b>	<b>État d'avancement au 31 mars 2005</b>	<b>Étapes à venir</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Représenter le COGESAF auprès du gouvernement et des autres partenaires (CRE, CRÉ, autres comités de bassin)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Jean-Paul Raïche a des rencontres avec le MENV via le ROBVQ.</li> <li>• Une recommandation de trois personnes (Jean-Paul Raïche, André Roy et Paul Beaudoin) a été acheminée à la CRÉ Estrie.</li> <li>• Le COGESAF a adhéré au CRECA.</li> <li>• Le COGESAF a participé à des Assises de la Ville de Sherbrooke concernant son plan d'aménagement et d'urbanisme.</li> <li>• Rencontre avec le Groupe SM pour la révision du schéma d'aménagement de la Ville de Sherbrooke.</li> <li>• Une délégation du COGESAF a été rencontrer les députés Claude Boucher et Normand Jutras.</li> <li>• Une délégation du COGESAF a rencontré le caucus libéral régional le 24 février.</li> <li>• Jean-Paul Raïche a rencontré le ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs le 2 mars.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Une rencontre est prévue avec la Table des MRC de l'Estrie le 26 avril.</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Participer aux recommandations, aux actions du ROBVQ et à leur suivi et négocier avec eux des ressources communes.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Jean-Paul Raïche est administrateur sur le CA du ROBVQ. À ce titre, il participe au comité sur le financement des OBV, au comité sur La Fondation de l'eau du Québec et au comité sur la Convention entre les OBV et le MENV, au comité du suivi de la subvention du</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'assemblée générale annuelle du ROBVQ aura lieu le 14 mai.</li> </ul>

Actions à réaliser	État d'avancement au 31 mars 2005	Étapes à venir
	<p>FAQDD, au comité sur les prises de position et au comité sur la révision du Cadre de référence et des orientations du ROBVQ.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Participation de Stéphanie Martel au Comité de travail du ROBVQ sur le Guide d'élaboration d'un PDE par le MENV.</li> <li>• Signature d'une entente entre le MENV et le MRN pour l'achat et la diffusion des données de la BDTQ par les OBV</li> <li>• Obtention d'un prix de groupe pour l'achat du logiciel Arc GIS</li> <li>• Participation de Jean-Paul Raïche et de Anaïs Trépanier à la journée des présidents, des coordonnateurs et des directeurs généraux et au forum sur la gestion de l'eau par bassin versant (22 octobre 2004).</li> <li>• Participation de Jean-Paul Raïche et d'André Roy à la rencontre des présidents le 14 janvier 2005.</li> <li>• Anaïs Trépanier a participé à la rencontre des coordonnateurs et des directeurs généraux le 18 mars.</li> </ul>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Prendre position sur les sujets relatifs à la gestion de l'eau du bassin.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le CA a pris position au sujet des redevances de l'eau et des modifications au Cadre de référence sur la gestion intégrée de l'eau au Québec.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Organiser, lors des prochains CA, des discussions thématiques permettant de débattre et de prendre position sur les grands enjeux concernant la gestion de l'eau.</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Présenter des mémoires ou faire des recommandations aux organismes concernés par les causes ou les effets de la gestion de l'eau du bassin (Exemple : MRC, municipalités, milieu industriel ou</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le COGESAF a rédigé un mémoire dans le cadre de la consultation sur le Plan de développement durable du Québec.</li> </ul>	

Actions à réaliser	État d'avancement au 31 mars 2005	Étapes à venir
agricole ou autres).		
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Établir des partenariats avec les organismes impliqués dans la gestion de l'eau du bassin de la rivière Saint-François.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Des demandes de partenariat ont été acheminées à près d'une quarantaine de groupes cibles afin de participer à des rencontres de concertation au printemps 2005. Une vingtaine ont répondu positivement jusqu'à maintenant.</li> <li>• Des demandes de partenariat ont été envoyées avec des acteurs du secteur industriel afin de participer à des rencontres de concertation.</li> <li>• Des ententes de partenariat ont été signées entre le COGESAF et le RAPPEL et le COGESAF et CHARMES.</li> <li>• Le COGESAF travaille en collaboration avec Enviro-Accès, le Groupe SM, et d'autres intervenants impliqués dans le suivi de la qualité de l'eau pour développer un portail interactif sur la qualité de l'eau dans le bassin versant.</li> <li>• Une entente de partenariat avec le CRE-Estrie est sur le point d'être signée.</li> <li>• Le COGESAF, les trois autres OBV, le MAPAQ et l'UPA du Centre-du-Québec travaillent en partenariat pour un projet d'entente spécifique.</li> </ul>	

## FINANCEMENT

Actions à réaliser	État d'avancement au 31 mars 2005	Étapes à venir
<ul style="list-style-type: none"> <li>Travailler avec le ROBVQ pour un financement gouvernemental stable des comités de gestion de bassin.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>En ce qui concerne le financement des OBV, Jean-Paul Raïche est sur un comité de travail du ROBVQ. Il participe aussi à la création d'un Fond de l'eau du Québec permettant le financement des OBV à long terme</li> <li>Le COGESAF a rencontré les instances régionales et locales (députés et caucus libéral régional) afin de les conscientiser au sous-financement des OBV par rapport au mandat qu'ils ont à réaliser (et qui est issu de la PNE).</li> <li>Lors de la rencontre avec le ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, la question du financement des OBV a été abordée.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Un suivi sera fait par Jean-Paul Raïche concernant le financement des OBV, par le Comité de travail du ROBVQ.</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Proposer un plan de financement prenant en considération les ressources du milieu.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le COGESAF a participé à une rencontre avec la CRÉ du Centre-du-Québec et les OBV de cette même région afin d'élaborer un projet d'entente spécifique.</li> <li>La Fédération des Caisses Desjardins de l'Estrie nous a accordé montant de 1000\$ afin de contribuer à la conception d'un kiosque.</li> <li>Deux demandes de financement pour des salaires de stagiaires ont été adressées à Environnement Canada et Pêches et Océans Canada.</li> <li>Une demande de financement a été adressée au Centre local d'emploi.</li> <li>Une lettre a été envoyée aux députés du bassin versant afin de leur demander</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Comblent les places de libres (3) au Comité de financement.</li> <li>Tenir une 2<sup>ème</sup> rencontre du Comité de financement.</li> </ul>

Actions à réaliser	État d'avancement au 31 mars 2005	Étapes à venir
	une contribution financière dont le COGESAF a besoin à court terme.	
<ul style="list-style-type: none"> <li>Organiser des projets spécifiques avec différents partenaires dont l'objectif est le financement.</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Un colloque pourrait être organisé en 2005 avec d'autres partenaires du bassin versant et le financement serait un des objectifs de l'activité.</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Organiser des colloques sur différents aspects de l'eau. Le premier colloque aurait pour thème le portrait du bassin.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le COGESAF participe à l'élaboration d'un salon de l'environnement. Cet événement permettra de donner de la visibilité au COGESAF et de rejoindre un large public avant les consultations publiques.</li> </ul>	

## SECRETARIAT

Actions à réaliser	État d'avancement au 31 mars 2005	Étapes à venir
<ul style="list-style-type: none"> <li>Organiser un secrétariat efficace au COGESAF, avec un personnel permanent et occasionnel.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Stéphanie Martel est en place de façon permanente à titre de directrice générale de l'organisme.</li> <li>Nous avons aussi une biologiste à temps plein jusqu'au 30 septembre 2004.</li> <li>Une demande de subvention, présentée au FAQDD, de l'ordre de 150 000 \$ a été envoyée au cours du mois de mai 2004, pour un projet débutant le 1<sup>er</sup> novembre 2004.</li> <li>Géomaticien pour une durée de 10 semaines dans le cadre du Placement Carrière-Été.</li> <li>Isabelle Massé travaille 1 à 2 journées semaine pour le COGESAF à titre d'adjointe administrative.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Continuer la recherche de financement et de subvention afin d'obtenir les services d'autres stagiaires et contractuels qui travailleront sur le portrait, le diagnostic et éventuellement le PDE (orientations, enjeux, axes d'intervention, etc.)</li> </ul>

<ul style="list-style-type: none"> <li>• Trouver un emplacement approprié et conforme aux objectifs du COGESAF.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Depuis mai 2003, le COGESAF loue un bureau qui peut accueillir 4 postes de travail.</li> <li>• Le COGESAF a participé à une rencontre d'information concernant le projet de maison de l'environnement. Le COGESAF a émis le souhait d'être logé dans cette maison.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Relancer les organismes environnementaux de la région afin de trouver un endroit commun pour juillet 2005.</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mettre en commun des services administratifs pour le COGESAF et ses membres. (Exemple site Internet, agent de communication, technicien).</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Étudier la possibilité de créer un forum de discussion pour les membres avec des sujets en lien avec la gestion par bassin versant.</li> </ul>

## RECRUTEMENT

Actions à réaliser	État d'avancement au 31 mars 2005	Étapes à venir
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Recruter tous les organismes intéressés par la gestion du bassin versant pour les 11 collèges électoraux, dans les trois régions du bassin.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La base de données de recrutement des membres a été envoyée au CA afin que les membres du CA la bonifient.</li> <li>• Les invitations à devenir membres du COGESAF ont été envoyées.</li> </ul>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Recruter des membres de soutien.</li> </ul>		

## COMMUNICATION

Actions à réaliser	État d'avancement au 31 mars 2005	Étapes à venir
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réaliser un plan de communication auprès des organismes, de la population, des médias et des gouvernements.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Une rencontre sur le plan de communication a eu lieu le 3 mai avec Jean Dufresne, agent de communication et Joëlle Muyldermans, afin d'opérationnaliser le plan de communication.</li> <li>• Joëlle Muyldermans a travaillé, tout le</li> </ul>	

	<p>mois de mai, sur le plan de communication, à développer des outils permettant de faire connaître le COGESAF.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le premier journal a été lancé au mois de mai 2004, le deuxième numéro a été publié en octobre, le troisième en février.</li> <li>• Un kiosque d'information sur les rôles et les mandats du COGESAF a été présenté lors de la Fête de l'eau à Sherbrooke, lors de l'AGA du RAPPEL et lors de la semaine de l'environnement au cégep de Drummondville.</li> <li>• Des articles à propos du COGESAF ont été publiés dans les médias régionaux.</li> <li>• Un résumé du plan de communication a été présenté aux membres du CA.</li> <li>• Un communiqué de presse a été transmis aux médias à l'occasion du deuxième anniversaire de la Politique de l'eau.</li> <li>• Un kiosque présentant le concept de gestion par bassin versant ainsi que le bassin versant de la rivière Saint-François est en élaboration.</li> <li>• Le journal le Concert'EAU est envoyé aux médias régionaux.</li> </ul>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mettre à jour le site Internet.</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Continuer de mettre à jour l'information sur le site Internet.</li> </ul>

## STRUCTURATION

Actions à réaliser	État d'avancement au 31 mars 2005	Étapes à venir
<ul style="list-style-type: none"> <li>Établir des relations avec les organismes américains du territoire du bassin (Sous-bassins de la Magog et de la Massawippi). Consulter les ententes sur les plans d'eau transfrontaliers.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Une première rencontre du Comité directeur Québec-Vermont a eu lieu le 29 avril 2004.</li> <li>Une deuxième rencontre a eu lieu le 14 décembre 2004.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les ententes seront consultées dans le cadre de la réalisation du portrait du bassin.</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Inventorier tous les comités de lac et de sous-bassins existant sur le bassin de la Saint-François et faire un historique de leurs réalisations.</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Lors de la mise en place des comités de sous-bassins, un répertoire devra être mis à jour.</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Aider à la création d'organisme représentatif pour chacun des sous-bassins du Bassin de la rivière Saint-François.</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Le COGEBY a publié en mars 2004 un guide de démarrage facilitant la création de comités de sous-bassin. Prendre connaissance de ce guide et l'adapter à la réalité du bassin versant de la rivière Saint-François.</li> <li>Une concertation devrait être faite avec RAPPEL dans le cadre de son projet S.A.G.E.</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Faire le suivi des organismes membres afin de s'assurer de la réalisation des objectifs en relation avec le COGESAF.</li> </ul>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>Créer des comités de travail sur des objectifs spécifiques et impliquer les membres.</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Des comités du CA seront mis en place pour élaborer des politiques.</li> </ul>

## INFORMATION

Actions à réaliser	État d'avancement au 31 mars 2005	Étapes à venir
<ul style="list-style-type: none"> <li>Prendre connaissance des outils de gestions et d'aide à la décision (Analyse multicritère, Système de modélisation intégrée, GIBSI, GÉOGESTION et GÉOEXTRA, SIG et autres).</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>S'informer sur les coûts associés à la mise sur pied d'un SIG.</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Organiser des journées de formation pour les membres.</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Le portrait du bassin versant sera présenté aux membres lors de l'AGA.</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Organiser des journées de formation pour les membres du CA</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Une journée d'information a été organisée le 15 janvier 2005, entre autres pour présenter le portrait du bassin.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>D'autres journées de formation pourront être organisées selon les besoins des administrateurs. Sonder leurs besoins.</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Diffuser sur le site Internet, ou par courriel, les informations, les communiqués et toutes les activités du COGESAF et celles proposées ou réalisées par les membres.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Des liens vers les sites Internet de nos membres ont été ajoutés, dans la section bottin des membres.</li> <li>Les événements organisés par les membres sont diffusés sur le site Internet du COGESAF et les informations sont transmises par courriel.</li> </ul>	

## APPUI AUX MEMBRES

Actions à réaliser	État d'avancement au 31 mars 2005	Étapes à venir
<ul style="list-style-type: none"> <li>Supporter les initiatives locales dans le respect des orientations du COGESAF.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le COGESAF a participé, au cours du mois de septembre, à une corvée de nettoyage avec Action Saint-François.</li> <li>Anaïs Trépanier aide à monter un projet de Salon de l'environnement en collaboration avec entre autres, le CRE-</li> </ul>	

	Estrie, Action Saint-François et le CUFE.	
--	---	--

## PLAN DIRECTEUR DE L'EAU

Actions à réaliser	État d'avancement au 31 mars 2005	Étapes à venir
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Préparer un projet pour la réalisation du Plan directeur de l'eau du bassin.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La demande au FAQDD a été envoyée à la fin du mois de mai, dès la réception des confirmations des partenaires au projet.</li> </ul>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réaliser un plan directeur de l'eau du bassin</li> <li>• Réaliser un inventaire de toutes les données historiques et techniques.</li> <li>• Évaluer les programmes déjà réalisés (Exemple : Plan d'aménagement pour les eaux du bassin de la rivière Saint-François, 1975, Programme d'assainissement des eaux du Québec, PAEQ, 1978, Programme d'assainissement des eaux municipales, PADEM, 1995, Programme des eaux vives, PEVQ, 1998).</li> <li>• Identifier les différents usagers de l'eau.</li> <li>• Identifier les différentes sources de pollution.</li> <li>• Inventorier et évaluer les aquifères</li> <li>• Inventorier les biotopes : communautés animales et végétales, marais et autres</li> <li>• Évaluer les risques de phénomènes exceptionnels : inondation et pollution accidentelle.</li> <li>• Réaliser le portrait du bassin.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La réalisation de l'inventaire et la collecte des données existantes sur le bassin versant est avancée.</li> <li>• L'inventaire des aquifères et des biotopes a été réalisé.</li> <li>• L'analyse et le traitement des données sont en cours.</li> <li>• Plusieurs documents ont été répertoriés et la bibliographie est tenue à jour pour tous les documents trouvés et consultés.</li> <li>• Plusieurs programmes et guides de bonnes pratiques ont aussi été répertoriés et analysés plus en profondeur afin d'y intégrer des éléments dans le portrait.</li> <li>• Les différentes sources de pollution ont été identifiées.</li> <li>• Une liste des différents usagers de l'eau pour le bassin versant a été entamée.</li> <li>• La rédaction du portrait est avancée.</li> <li>• Une première rencontre du comité technique a eu lieu le 12 octobre</li> <li>• Une version préliminaire a été envoyée au comité technique et fera l'objet de discussions à la réunion du 15 décembre</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Il est nécessaire de compléter la recherche documentaire ainsi que la bibliographie.</li> <li>• La liste des différents usagers est mise à jour au fur et à mesure des recherches pour le portrait de l'eau. Cette liste sera améliorée par la recherche des organismes potentiellement membres, lors de la campagne de membership.</li> <li>• L'évaluation des risques sera effectuée lors de la réalisation du diagnostic.</li> <li>• Les orientations et les priorités d'interventions viendront à la suite du portrait et du diagnostic.</li> </ul>

Actions à réaliser	État d'avancement au 31 mars 2005	Étapes à venir
<ul style="list-style-type: none"> <li>Proposer les orientations et les priorités d'interventions.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le portrait du bassin a été présenté aux membres du CA le 15 janvier 2005. Ceux-ci ont également reçu une copie de la version préliminaire.</li> <li>Le portrait est à sa seconde révision, suite aux commentaires reçus lors de la journée d'information.</li> <li>Des outils de travail pour l'élaboration du diagnostic sont présentement en préparation.</li> <li>Un plan de travail pour le diagnostic du bassin versant a été présenté au comité technique le 16 mars.</li> <li>Le portrait est maintenant en révision finale.</li> </ul>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>Signer des contrats de bassin (Engagement d'actions par les acteurs dans des délais déterminés).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le COGESAF prépare présentement un projet d'entente spécifique commune avec les autres OBV du Centre-du-Québec à présenter à la CRÉ de cette même région. Le but de ce projet est la réalisation d'actions concrètes pour l'amélioration de la qualité de l'eau et des écosystèmes des cours d'eau en partenariat avec des organismes régionaux et locaux.</li> <li>Deux grands projets où des contrats de bassin pourraient être mis sur pied ont été ciblés : mise en œuvre des pistes de solutions pour le lac Memphrémagog (MCI Inc. et RAPPEL en seraient les principaux partenaires); projet de mise en valeur de la biodiversité dans le bassin versant de la rivière Ascot (Club agro, UPA, MAPAQ, MRC en seraient les principaux partenaires). Le COGESAF est en contact avec les</li> </ul>	

Actions à réaliser	État d'avancement au 31 mars 2005	Étapes à venir
	intervenants.	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Tenue de la 1<sup>ère</sup> consultation publique (Convention de subvention du MENV 2003-2004)</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• La consultation devrait avoir lieu à l'automne 2005, dès la publication du portrait et du diagnostic du bassin versant.</li> </ul>

## FORMATION

Actions à réaliser	État d'avancement au 31 mars 2005	Étapes à venir
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Informer et former les membres du CA et du CÉ à la planification stratégique et à leur rôle efficace dans les structures de décision du COGESAF.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Un guide sur la gestion d'un OBNL à l'intention des organismes de bassin versant, produit par le ROBVQ a été envoyé aux CA.</li> </ul>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Former les principaux responsables des comités ou des organismes membres sur la gestion par bassin versant.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Lors de la journée d'information du 15 janvier, les membres du CA ont pu assister à une présentation sur le concept de contrat de bassin faite par le MENV.</li> <li>• Anaïs Trépanier a suivi une formation sur le rôle du directeur général dans un OBNL.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Des rencontres de concertation auront lieu avec des représentants des secteurs agricole, forestier, industriel, municipal et environnemental afin de les sensibiliser à la gestion par bassin versant.</li> </ul>

## RECHERCHE

Actions à réaliser	État d'avancement au 31 mars 2005	Étapes à venir
<ul style="list-style-type: none"> <li>Chercher la collaboration des universités et des cégeps dans la réalisation de projet de recherche ou de stage par des étudiants : géographie, biologie, environnement, ingénieur, sciences des communications, économiste, hydrologue, administration et gestion.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Un mandat portant sur l'évaluation des contrats de bassin a été confié à un groupe d'étudiants de la maîtrise en environnement de l'Université de Sherbrooke dans le cadre d'un cours appliqué en environnement.</li> <li>Jean-Paul Raîche dirige un essai de maîtrise portant sur les outils de sensibilisation pour les OBV.</li> <li>Le projet ARUC est relancé.</li> <li>Jean-Paul Raîche donne une conférence, le 22 février 2005, au ministère de l'environnement à Québec : OBV, gestion ou gouvernance.</li> <li>Le COGESAF est en contact avec une équipe de recherche de l'Université de Montréal dont le projet porte sur l'effet des fluctuations du St-Laurent sur ses tributaires.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Organiser une rencontre avec Ferdinand Bonn du CARTEL pour avoir des projets étudiants en géomatique du bassin versant.</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Identifier les milieux humides existants, potentiels ou à réhabiliter et favoriser leur intégration dans les schémas d'aménagement et aux plans d'urbanisme en tant que zones à protéger.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Certains milieux humides ont été identifiés lors de la recherche effectuée pour le portrait</li> </ul>	

## ÉDUCATION, SENSIBILISATION

Actions à réaliser	État d'avancement au 31 mars 2005	Étapes à venir
<ul style="list-style-type: none"> <li>Proposer des programmes d'éducation par rapport à la gestion et à la protection de l'eau et faire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Un dépliant sur des trucs d'économie de l'eau a été publié sur le site Internet du COGESAF afin de sensibiliser les</li> </ul>	

<b>Actions à réaliser</b>	<b>État d'avancement au 31 mars 2005</b>	<b>Étapes à venir</b>
connaître ceux existants.	internauts qui visitent notre site.	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sensibiliser la population à la gestion par bassin versant avec des outils de communication appropriés (journées d'informations sur des thèmes spécifiques, dépliants, kiosques d'information, reportage).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Création d'un journal du COGESAF qui permet de diffuser de l'information et de sensibiliser les gens sur la gestion par bassin versant. Le premier journal a été lancé le 18 avril 2004. Le deuxième est paru en octobre, le troisième est paru au début février.</li> <li>• Une conférence a été donnée à l'AFÉAS Estrie en avril afin de présenter le COGESAF et les enjeux de la gestion de l'eau au Québec ainsi que la gestion par bassin versant.</li> <li>• Une conférence a été donnée à des étudiants en génie de l'Université de Sherbrooke sur la gestion de l'eau et sur la place que les ingénieurs doivent prendre en gestion de l'environnement, en juin.</li> <li>• Un débat-conférence portant sur la Politique de l'eau a eu lieu à l'Université de Sherbrooke avec des intervenants dans le domaine de l'eau en Estrie</li> <li>• Un kiosque d'information sur les rôles et les mandats du COGESAF a été présenté lors de la Fête de l'eau à Sherbrooke, lors de l'AGA du RAPPEL et lors de la semaine de l'environnement au cégep de Drummondville</li> <li>• Une conférence sur l'eau et la gestion par bassin versant a été donnée à un groupe de l'Université du troisième âge à Drummondville</li> <li>• Un kiosque présentant le concept de gestion par bassin versant ainsi que le bassin versant de la rivière Saint-François est en élaboration.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Une journée technique qui rejoindra les différents intervenants en gestion de l'eau sera organisée par le COGESAF, l'Observatoire de l'environnement et du développement durable et le RAPPEL à la fin octobre 2005.</li> </ul>

Actions à réaliser	État d'avancement au 31 mars 2005	Étapes à venir
<ul style="list-style-type: none"> <li>Établir des partenariats avec les milieux scolaires et culturels.</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Il y a eu formation d'Environnement jeunesse Estrie au cours de l'année. Ils ont comme mandat de faire des ateliers de formation dans les écoles. Discuter de la possibilité de parler du COGESAF et de la gestion par bassin versant dans les tournées qui auront lieu dans les écoles.</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Établir des relations avec le milieu de la santé publique et de la sécurité.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>La direction de la santé publique a été invitée à participer à nos rencontres à titre d'observateur.</li> <li>Des représentants du ministère de la Sécurité publique et de la Santé publique sont membres du comité technique</li> </ul>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>Sensibiliser les agriculteurs sur le projet pilote gouvernemental (aide financière, servitude) pour l'instauration, l'entretien et la conservation de corridors riverains.</li> </ul>		

## PROMOTION

Actions à réaliser	État d'avancement au 31 mars 2005	Étapes à venir
<ul style="list-style-type: none"> <li>Faire la promotion de la gestion par bassin versant auprès des instances régionales et locales.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Une délégation du COGESAF a été rencontrer les députés Claude Boucher et Normand Jutras, entre autres pour les informer des réalisations du COGESAF et des organisations de bassin versant.</li> <li>Une délégation du COGESAF a rencontré le caucus libéral régional le 24 février et a profité de l'occasion pour présenter le travail réalisé par le</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le COGESAF rencontrera la Table des MRC de l'Estrie le 26 avril.</li> </ul>

Actions à réaliser	État d'avancement au 31 mars 2005	Étapes à venir
	COGESAF.	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Supporter des événements de promotion avec l'aide d'organismes membres. (Exemple : randonnées en canot sur la rivière ou lacs, observations ornithologiques).</li> </ul>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Organiser un événement rassembleur. (Exemple : Soirée spectacle dont le thème serait l'eau ou une journée de pêche organisée à différents endroits du territoire, avec compétition amicale).</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Former un comité de travail qui aurait pour mandat d'organiser une journée de la rivière à l'été 2005.</li> </ul>

**ACTIONS DIRECTES** (dont l'objectif est de mettre en évidence de bonnes pratiques environnementales)

Actions à réaliser	État d'avancement au 31 mars 2005	Étapes à venir
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Offrir un support aux organismes locaux désireux de réaliser un projet d'aménagement de berges ou de naturalisation de rives.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le COGESAF prépare présentement un projet d'entente spécifique commune avec les autres OBV du Centre-du-Québec à présenter à la CRÉ de cette même région. Le but de ce projet est la réalisation d'actions concrètes pour l'amélioration de la qualité de l'eau et des écosystèmes des cours d'eau en partenariat avec des organismes régionaux et locaux.</li> </ul>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Diffuser les bonnes et les mauvaises pratiques (Une fois par année décerner un prix reconnaissance pour les meilleurs projets).</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ce prix pourrait être remis lors de la journée de la rivière à l'été ou lors du Colloque à l'automne. À déterminer.</li> </ul>

## **TÂCHES LIÉES À LA GESTION D'UN OBNL (parallèlement au plan d'action)**

- Préparer les réunions du conseil d'administration (CA) et du conseil exécutif (CE) (15 réunions du CA et 16 réunions du CE depuis l'assemblée de fondation de février 2003);
- Préparer l'assemblée générale annuelle (Assemblée de fondation en février 2003, Assemblée spéciale en avril 2003 et AGA en mai 2004);
- Rédiger les procès-verbaux des réunions du CA et du CE;
- Faire le suivi des décisions du CA et du CE;
- Préparation des rencontres de concertation;
- Suivi des décisions prises lors des rencontres de concertation;
- Gérer le membership (renouvellement d'adhésion, répertoire des membres, etc.) tâche de l'adjointe administrative depuis août 2003;
- Voir à l'application des règlements généraux et au suivi de leurs modifications;
- Rédiger le budget annuel;
- Faire le suivi du budget annuel;
- Faire les achats de l'organisme (papeterie, équipement informatique, etc.);
- Prendre les démarches pour l'organisation d'un lieu de travail (achats d'ameublement, montage des bureaux, rangement, etc.);
- Préparer les documents pour les états financiers;
- Faire les paies; payer les comptes; faire les dépôts; faire les remises mensuelles au gouvernement; faire la conciliation bancaire; faire la déclaration annuelle à l'Inspecteur général des institutions financières – tâches de l'adjointe administrative
- Rechercher du financement pour la réalisation du PDE et de différents projets;
- Coordonner des comités techniques de travail (comité de financement, comité technique);
- Engager les employés du COGESAF (préparation de l'offre d'emploi, entrevue et suivi du processus);
- Superviser deux employées temporaires dans le cadre de programmes particuliers (biologiste de la Fondation de la faune);
- Superviser une employée occasionnelle (adjointe administrative);
- Coordonner rencontre d'équipe pour les employées du COGESAF;
- Préparer outils de gestion pour les employées (feuille de temps par projet);
- Rédaction de contrats de travail et de protocoles d'entente;
- Gérer la documentation disponible au local de l'organisme;
- Participer aux rencontres organisées par le ROBQ ou autres organismes environnementaux (rencontres des coordonnateurs, colloque, symposium, etc.);
- Produire des documents à la demande du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (convention de subvention);
- Participer à différents projets de recherche (ARUC) et préparer la documentation requise (lettre d'appui, budget, etc.)

- Organisation de colloque et symposium en collaboration avec organismes (participation active à la réalisation de documentation, recherche de conférenciers, logistique, etc.);
- Préparation d'outils de communication (mise à jour du dépliant, mise à jour de l'information sur le site Internet, préparation de conférence, etc.);
- Rédaction de communiqués;
- Suivre des formations diverses (collecte de fonds d'un OBNL, premiers soins au travail, etc.).

